

La question du collectif dans la grammaire de Damourette & Pichon

Philippe Gréa

▶ To cite this version:

Philippe Gréa. La question du collectif dans la grammaire de Damourette & Pichon. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2014, tome CIX (fascicule 1), pp.201-235. halshs-01112846

HAL Id: halshs-01112846 https://shs.hal.science/halshs-01112846v1

Submitted on 3 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La question du collectif dans la grammaire de Damourette & Pichon

Philippe Gréa

UMR 7114 CNRS/Paris X : MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus)

philippe.grea@u-paris10.fr

1 Introduction

Il existe aujourd'hui beaucoup de théories qui tentent, dans le domaine nominal, de rassembler sous un même dispositif conceptuel des catégories linguistiques telles que le nombre (en français, l'opposition singulier / pluriel) et l'opposition massif / comptable, et par extension, des phénomènes plus spécifiques tels que les pluralia tantum ou les noms collectifs. L'objectif de cet article n'est pas d'en faire l'inventaire : il y faudrait beaucoup plus qu'un simple article. Nous allons au contraire concentrer nos efforts sur une théorie particulière et la prendre comme prétexte et point de départ de notre exploration. Cette théorie est celle qui se trouve exposée au chapitre V de l'Essai de grammaire de la langue française (désormais, EGLF) de Damourette & Pichon (désormais DP). Il y a une raison à ce choix. La grammaire de DP est un excellent révélateur des difficultés constitutives de la problématique et elle pose des questions qui portent sur ses fondements mêmes. Dans ce qui suit, nous verrons ainsi que si DP font l'impasse sur la notion de nom collectif, c'est à cause de choix conceptuels et terminologiques précis qui correspondent à une limite significative du dispositif. Cette focalisation sur l'EGLF ne nous empêchera toutefois pas d'évoquer d'autres approches. Au contraire, l'étude des concepts élaborés par DP s'accompagnera de comparaisons systématiques avec les théories contemporaines, comparaisons qui permettront de les aborder sous un angle et un éclairage un peu différent. Enfin, précisons que la finalité de cette étude n'est pas de donner une vision exhaustive du problème ni d'y apporter de nouvelles solutions, mais de se faire une idée un peu plus claire des enjeux qui structurent la question du nombre, du massif et du comptable.

Dans le chapitre V de leur grammaire, DP proposent de structurer la question de la quantification nominale à l'aide d'une double opposition : la putation (numérative vs. massive) d'un côté, et la blocalité (continue vs. discontinue) de l'autre. Ce dispositif peut être représenté sous la forme d'un tableau à double entrée :

| | | Putation | |
|-----------|-------------|--------------------|---------|
| | | numérative massive | |
| Blocalité | continue | un pain | du pain |
| | discontinue | des pains | * |

Tableau 1 : la quantitude immédiate (Damourette et al. 1911-1927)

En première approche, on peut simplifier les choses de la façon suivante : la putation correspond à l'opposition classique entre dénombrable (putation dite « numérative) et indénombrable (putation dite « massive »), tandis que la blocalité recoupe l'opposition de nombre, à savoir singulier (blocalité dite « continue ») et pluriel (blocalité dite « discontinue »). Dans ce cadre théorique, tout substantif peut être conçu comme numératif continu (*un pain*), numératif discontinu (*des pains*) et massif continu (*du pain*). La quatrième configuration, qui associe massif et discontinu, est présentée par DP comme paradoxale. A cette étape préliminaire de notre exposé nous y plaçons donc un astérisque. Toutefois, ce serait une erreur

d'en rester à ce niveau d'analyse. L'étrangeté de la terminologie, au-delà de la volonté des auteurs de se singulariser, correspond aussi à des différences conceptuelles qui vont nous occuper dans les prochaines sections.

Dans une première partie nous allons présenter les deux dimensions du dispositif, putation et blocalité, en explicitant les critères et les principes sur lesquels elles reposent. En particulier, nous présenterons la notion informelle de « brisure logique » qui est au centre de l'opposition de blocalité. Nous nous tournerons ensuite vers le cas de figure « paradoxal » du pluriel continu. Malgré ce caractère paradoxal, en effet, DP y font entrer une série de phénomènes qui vont des pluriels archaïques aux *pluralia tantum*. La dernière partie sera consacrée à la question du collectif et surtout, à son absence dans l'EGLF. Enfin, comme nous l'avons indiqué, ces différentes sections seront l'occasion d'évoquer les autres cadres théoriques et d'établir des relations entre eux.

2 La quantification du nom : une double opposition

2.1 La putation

La putation correspond à l'opposition traditionnelle entre les dénombrables, ou ce que DP appellent aussi des substances « nombrières », et les indénombrables que DP appellent encore les substances « massières ». Cette opposition ne se fonde pas sur un état de choses ou sur les propriétés ontologiques des référents. Elle est entièrement dépendante du système des déterminants. Pour reprendre la terminologie de DP, elle a une « expression strumentale », c'est-à-dire une expression qui passe par « des termes indépendants comme les pronoms, les articles, les prépositions, les conjonctions, etc. » (Fuchs 1996, p. 73) et qui s'oppose ainsi au nombre s'exprimant par des marques flexionnelles (et qui se trouve analysé dans le cadre de la blocalité). La répartition est la suivante : le partitif du, de la impose la putation massive, tandis que la putation numérative est imposée par l'indéfini un. DP considèrent en outre que dans le cas du français la putation numérative englobe le cas particulier de l'énumératif, qui s'obtient avec les numéraux (deux, trois). Ils précisent néanmoins que dans d'autres langues, le Breton par exemple, l'énumératif et le numératif peuvent être distingués par une marque spécifique. Dans ce cas, on est alors amené à distinguer trois putations : massive, numérative et énumérative. Partant de cette définition selon laquelle ce sont les déterminants qui l'imposent, la putation massive est amenée à recouvrir des emplois assez différents, qui vont des noms de matière (du pain, du sable) aux noms abstraits tels que de l'ennui, de l'honneur, de l'orgueil, de la gaîté. Elle revient ainsi à regrouper, dans une conception large de la putation massive, des phénomènes que d'autres approches, au contraire, sont susceptibles de distinguer.

C'est le cas de la théorie de l'énonciation (Culioli 1991, De Vogüe 1999, Franckel et al. 1989), dans laquelle le domaine nominal (mais pas seulement) connaît trois types d'occurrences : (i) discret (une table) qui correspond à la putation numérative ; et deux classes distinctes que recouvre la putation massive : (ii) compact (de la blancheur, de la gaîté) ; (iii) dense (de la farine). Sans entrer dans le détail de cette approche, précisons que le compact et le dense se distinguent principalement par le fait que le compact dénote des propriétés qui exigent un support pour pouvoir se manifester, que ce soit sous la forme de prédicat support (ressentir de la joie), ou comme complément de nom (un linge d'une blancheur éclatante). Le dense, au contraire, ne dénote pas une propriété et n'a donc pas besoin d'un tel support pour se manifester (du sable). Cette distinction culiolienne, qui s'inspire en partie de l'antique distinction entre catégorématique et syncatégorématique, se trouve donc neutralisée par DP qui regroupent ces deux cas de figure sous une même catégorie, la putation massive, au prétexte qu'ils prennent tous les deux l'article partitif.

De ce point de vue, l'approche de (Van de Velde 1995) occupe une position intermédiaire entre DP et le cadre culiolien. De façon tout à fait comparable à la théorie de l'énonciation, elle défend dans un premier temps l'existence d'une classe, celle des intensifs, qui correspond exactement aux compacts : *joie*, *désordre*, *blancheur*. Elle les oppose aux massifs en se fondant sur le fait que les intensifs n'ont pas d'extension spatiale (*un peu de joie* n'occupe pas moins de place que *beaucoup de joie*) alors que c'est le

cas des massifs (*un peu de sable* occupe moins de place par rapport à *beaucoup de sable*)¹. D'une manière plus générale, (Van de Velde 1995) montre que les intensifs varient sur l'axe de l'intensité et neutralisent la distinction entre qualité et quantité, alors que ce n'est pas le cas des massifs, comme le montre le contraste suivant construit à partir des déterminants exclamatifs *quel | que de* :

- 1. a. Quel vin! (qualité)
 - b. Que de vin! (quantité)
- 2. a. Quel courage! (intensité)
 - b. Que de courage! (intensité)

Dans ces exemples, si *quel vin* dénote un type de vin et *que de vin* une certaine quantité de vin, *quel courage* et *que de courage* sont équivalents et désignent de la même façon un certain degré d'intensité de courage.

Malgré cette différence entre les intensifs et les massifs, Van de Velde observe, avec DP, que ces deux classes ont en commun le fait de prendre l'article partitif. Or, elle conçoit cet article comme un « opérateur de continuité » qu'elle oppose aux « opérateurs de discontinuité » tels que *un* et les numéraux. Selon Van de Velde, le fait que les massifs et les intensifs prennent naturellement le même opérateur de continuité tendrait à montrer que ces deux classes dénotent bien des entités continues, la seule différence étant que les massifs sont continus dans l'espace, alors que les intensifs sont continus sur l'échelle de l'intensité :

« La notion d'intensité implique donc non seulement le plus et le moins, mais le passage continu du plus au moins et inversement. C'est ce caractère de continuité lié à la notion d'intensité qui permet à la langue de traiter les qualités et les états, qui sont variables en intensité, comme les matières » (Van de Velde 1996, p. 278)

Dans ce contexte, l'utilisation d'un opérateur de discontinuité, tel que *un*, avec les massifs et les intensifs produit une discontinuité qu'il faut justifier au moyen, par exemple, de l'adjonction d'un qualificatif :

« La discontinuité introduite par *un* est en effet généralement soumise à la condition que le nom soit accompagné d'un adjectif qui donne le principe qualitatif d'une division par espèces, et sur ce point les noms intensifs ne se distinguent en rien des autres noms dénotant des entités continues. » (Van de Velde 1995, p. 135).

Du coup, et malgré les simplifications qu'une telle présentation ne manque pas de produire, le dispositif de Van de Velde peut se présenter sous la forme suivante :

| | | Opérateur | | |
|--------|---------------|--|---------------|--|
| | | de discontinuité (un) de continuité (du / de la) | | |
| Classe | comptable | une guitare | de la guitare | |
| | indénombrable | un sable (argileux) | du sable | |
| | intensif | un courage (indomptable) | du courage | |

Tableau 2 : le spectre nominal (Van de Velde 1995)

Comme on le voit, il présente de fortes similitudes avec l'approche de DP. En effet, l'opposition opérée par Van de Velde entre opérateurs de continuité / discontinuité a exactement le même rôle que celui qui distingue massif / numératif chez DP (cf. Tableau 1). Dans les deux cas, l'opposition se fonde sur les déterminants du français : les massifs sont associés aux « struments » de la putation massive de DP ou bien aux opérateurs de continuité de Van de Velde (du / de la), tandis que les dénombrables sont associés aux « struments » de la putation (é)numérative ou bien aux opérateurs de discontinuité de Van de Velde (un, et les numéraux). Mais au-delà de cette similitude, il y a surtout une différence qui devient évidente lorsqu'on compare le Tableau 1 et le Tableau 2. Si l'opposition continu / discontinu employée par Van de

Velde correspond bien à l'opposition de putation telle qu'elle est définie par DP (massif vs. (é)numératif), la terminologie employée, en revanche, s'avère correspondre au second critère de DP, à savoir la blocalité. En d'autres termes, Van de Velde ramène l'opposition massif / comptable à une opposition continu / discontinu, lorsque DP utilisent justement cette dernière pour caractériser l'opposition singulier / pluriel et non l'opposition massif / comptable. Cette divergence pose ainsi l'une des questions qui va nous occuper dans ce travail : à quoi le couple continu / discontinu s'applique-t-il en sémantique ?

En adoptant une conception large de la putation massive, DP soutiennent en outre une position particulière dans le champ de recherche associé aux massifs et aux comptables. Si la putation se donne uniquement à travers le système des déterminants, cela implique que les noms ne sont pas par eux-mêmes massifs ou comptables mais qu'ils doivent se soumettre à la loi des déterminants. Comme le souligne (Galmiche 1989), cela revient à considérer que le trait [+/-comptable] n'apparaît qu'au niveau du syntagme nominal et non au niveau du nom. Autre conséquence qui fera l'objet de nombreuses discussions par la suite: « il n'est pas de substance nominale que le français ne puisse concevoir dans l'une ou dans l'autre putation » (§350, p. 447). Or, il faut admettre que les règles de conversion, aujourd'hui popularisées sous la forme de machines fictives, et qui permettent de rendre compte du passage du massif au comptable et inversement, ne le font pas de façon entièrement satisfaisante. Rappelons-en brièvement le principe. Deux machines déterminent le passage du massif au comptable. La première est la machine du trieur universel² et fait passer de façon régulière un massif (du vin) à une espèce (un vin du Jura). La seconde est le conditionneur qui opère un conditionnement sur du massif (du café) pour en faire une quantité formatée (un café). Deux autres machines rendent compte du mouvement inverse, c'est-à-dire du passage du comptable au massif. La première est la machine du broyeur universel³, comparable à un hachoir à viande dans lequel il serait possible de mettre n'importe quoi (universel), et transformant tout comptable (une pierre) en matière (de la pierre). La seconde est la machine du multiplicateur, que l'on doit à (Galmiche 1989). La nécessité de cette dernière se fait ressentir avec un exemple tel que 3:

3. Ce soir, il va y avoir du client!

Loin de passer le client au broyeur, c'est bien le multiplicateur qui conduit ici à la bonne interprétation, de sorte qu'il est attendu une importante pluralité de clients. Les remarques de DP montrent toutefois que le passage du massif au comptable n'est pas entièrement réductible aux quatre fictions évoquées ici, mais qu'il se déploie sur un continuum plus complexe⁴. Selon eux, si la liberté de passer du comptable au massif (et inversement) est totale, elle n'en obéit pas moins à des contraintes qui interrogent les principes de conversions massif-comptable en vigueur aujourd'hui. Ainsi, DP notent que dans le cas des entités homogènes, le passage d'une putation à l'autre ne pose pas de difficultés (*un diamant* vs. *du diamant*). En revanche, dans le cas des entités hétérogènes, plusieurs facteurs contraignent le passage au massif : « Si tel morceau de verre ou de métal [dont est constitué un encrier] ne sont pas de l'encrier à coup sûr au contraire, tout fragment de graisse ou de viande provenant d'un bœuf est encore du bœuf ; toute parcelle de blanc ou de jaune d'œuf est encore de l'œuf. » (§350, p. 445).

2.2 La blocalité

Contrairement à la putation, qui passe par l'utilisation de déterminants spécifiques, la blocalité s'exprime morphologiquement par la flexion du nombre. Au plan sémantique, la blocalité devrait donc correspondre à l'opposition unicité / pluralité. Or, comme nous l'avons indiqué plus haut, DP mettent au contraire en avant l'opposition continu / discontinu. Pour justifier cela, ils se fondent sur un critère : la présence ou l'absence de ce qu'ils appellent des « brisures logiques ». Ainsi, le nom au pluriel (des pains) est une substance conçue en plusieurs blocs distincts, avec des brisures : on parle alors de blocalité discontinue. A l'inverse, un nom au singulier, qu'il soit dénombrable (un pain) ou qu'il soit massif (du pain), est de blocalité continue parce qu'il est conçu sans brisures, d'un seul tenant. Dans l'esprit de DP, ce rapprochement du singulier et du massif se justifie par le fait que les deux expressions sont au singulier :

« Nous remarquons que le massif et l'unité (qui est numérative) usent de la même figure flexionnelle, le singulier. Force nous est par conséquent de considérer cette

figure comme traduisant ce qu'il y a de commun à la masse et à l'unité, à savoir la singularité de la masse et la massivité de l'unité, c'est-à-dire en un mot la continuité » (Damourette et al. 1911-1927, §341, p. 428)

Un tel point de vue a des conséquences originales qu'il faut évaluer. Certes, l'idée de définir le massif comme continu est très répandue (on la trouve par exemple chez Van de Velde, cf. *supra*, mais aussi chez bien d'autres). Mais il est beaucoup plus rare de caractériser un comptable singulier (*un pain*) comme sémantiquement continu : en quoi l'individu dénoté par *un pain* manifeste-t-il une continuité lorsqu'au contraire, nous aurions tendance à insister sur ses limites (discontinues)? L'explication tient dans le fait que la délimitation est secondaire par rapport au continu de l'entité : d'un point de vue formel, en effet, la discontinuité (*pains*) n'est possible qu'à la condition de présupposer d'abord la continuité (*pain*) :

« [...] le discontinu suppose le continu, car il n'est possible qu'avec à sa base l'atome, l'unité, qui est continue. En la brisant par la division, on crée de nouvelles unités, c'est-à-dire de nouvelles continuités, et ainsi à l'infini. » (§341, p. 428).

Le problème que soulèvent DP dans ce passage est d'une importance considérable et dépasse largement le cadre de notre exposé. En posant la question de savoir qui, de la continuité ou de la discontinuité, est première, et comment ces deux notions s'interdéfinissent, on fait inévitablement appel à une tradition à la fois philosophique et mathématique qui va des paradoxes de Zénon à l'invention des nombres réels⁵. Notre objectif est beaucoup plus modeste et nous nous contenterons de montrer que la conception de DP a des conséquences qu'il convient de souligner, en particulier si l'on tient compte des approches contemporaines. Car en rapprochant le singulier et le massif (puisque les deux sont conçus sans brisures, d'un seul tenant), DP opposent corollairement, et de façon radicale, le pluriel et le massif : le premier est numératif discontinu tandis que le second est massif continu (cf. Tableau 1). Or, cette proposition est originale dans la mesure où, pour de nombreux auteurs contemporains, la tendance consiste au contraire à mettre l'accent sur la possible parenté du pluriel et du massif, parenté qui se trouve justifiée par plusieurs arguments que nous énumérons dans ce qui suit :

(i) La référence cumulative

Le plus connu se fonde sur le principe de référence cumulative tel qu'il est initialement proposé par (Quine 1960), et dont (Nicolas 2002) propose la reformulation suivante⁶ :

« Un nom réfère cumulativement si à chaque fois qu'il s'applique séparément à chacun des deux individus, il est possible de constituer un tout dont chaque individu forme une partie et tel que le nom s'applique au tout lui-même. » (Nicolas 2002, p. 43)

Ainsi, de la même manière que *du vin* auquel on ajoute *du vin* reste *du vin*, *des bouteilles* auxquelles on ajoute *des bouteilles* restent *des bouteilles*. A l'inverse, le singulier ne manifeste pas une telle référence cumulative : *un verre* plus *un verre*, ce n'est pas *un verre*, mais *deux verres*. Il est alors intéressant de comparer le principe de référence cumulative tel qu'il est formulé par Quine et la question de la brisure logique mise en avant par DP. Pour cela, il faut évoquer la dernière des quatre combinaisons qui figure dans le Tableau 1, à savoir celle du pluriel continu. Pour DP, cette configuration est contradictoire en soi parce qu'elle correspond à une combinaison du massif (qui est une substance individise) et du pluriel (qui impose des discontinuités). Mais encore faut-il comprendre les causes exactes du paradoxe, car après tout, on ne voit pas pourquoi une entité massive devrait se trouver privée de toute discontinuité. Par exemple, le riz est un massif qui manifeste des discontinuités : il se présente en grains.

La position de DP sur ce point est très proche du principe de référence cumulative. En effet, le riz présente certes des discontinuités, mais uniquement au niveau de son référent. Or, la référence n'est pas ce qui est visé par la blocalité discontinue et DP précisent eux-mêmes que les discontinuités dont ils parlent sont à comprendre comme des brisures « logiques » :

« Il va de soi qu'il s'agit ici de brisure logique, actuellement introduite comme jouant un rôle dans la pensée : *du pain*, ce peut être, au point de vue matériel, plusieurs miches ou plusieurs bribes de pain, sans que pourtant la justesse de notre pensée en soit atteinte en rien » (cf. §296, p. 349, note 5)

En d'autres termes, si les massifs sont susceptibles de présenter à tout moment des discontinuités au niveau de leur référent, ce n'est pas pour autant qu'ils perdent leur blocalité continue. Par exemple, dans le cas du riz, où de telles discontinuités sont inhérentes, il s'avère que plusieurs grains de riz pris ensemble sont encore *du riz*. Il en est de même dans le cas où plusieurs occurrences de massifs se présentent. Lorsqu'on a affaire par exemple à trois miches de pain ou à deux tonneaux de vins, les discontinuités sont encore plus nettes et malgré cela, on peut désigner ces trois miches ou ces deux tonneaux par les syntagmes *du pain* ou *du vin*. Dans les deux cas, il n'y a pas, pour reprendre l'expression de DP, de brisure logique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de discontinuité sémantiquement marquée même s'il y a bien discontinuité au niveau des référents.

Mais une différence de taille empêche d'assimiler le point de vue de DP au principe de référence cumulative. En effet, pour les auteurs de l'EGLF, un pluriel s'oppose au massif car il présente des brisures logiques : des bœufs, trois pains, dix bouteilles, correspondent tous à une substance prise en plusieurs blocs séparés, à une pluralité d'individus distincts, c'est-à-dire une substance avec des discontinuités. Or, comme nous l'avons dit, le test de cumulativité s'applique aussi bien au massif qu'au pluriel : des bouteilles plus des bouteilles, c'est encore des bouteilles, ce qui montre que le pluriel ne manifeste pas plus de « brisure logique » que le massif, même si dans la réalité, chaque bouteille de la pluralité désigne un individu distinct des autres. Sur ce point, le dispositif de DP se distingue donc clairement du principe de référence cumulative. Il faut toutefois rendre justice à l'approche de DP en soulignant que la blocalité discontinue ne couvre pas seulement le pluriel mais aussi l'énumératif. Or, dans ce dernier cas, la présence de brisure logique est avérée : trois bouteilles plus trois bouteilles ce n'est plus trois bouteilles.

Une dernière différence tient cette fois dans l'application de la notion de brisure logique au dénombrable singulier. Dans le dispositif de DP, *une table* est continu (numératif continu) et, à l'image du massif, ne présente aucune brisure logique. Or, le test de cumulativité ne s'applique pas au dénombrable singulier : *une table* plus *une table*, ce n'est pas une table. La notion de brisure logique et le principe de référence cumulative ne convergent donc qu'à l'occasion d'un seul cas de figure, celui du massif.

(ii) Une distribution identique

Le second argument permettant de justifier le rapprochement massif / pluriel est de nature distributionnelle. On observe qu'en français (mais pas seulement), les pluriels et les massifs apparaissent dans des contextes communs d'où sont exclus les singuliers. C'est par exemple le cas de certains déterminants acceptés par les dénombrables pluriels et les massifs, mais pas par le singulier :

- 4. a. {Beaucoup / Trop} de {livres / lumière / *livre}
 - b. Deux kilos de {citrons / farine / *citron}
 - c. Des tas de {prétextes / foin / *prétexte}
 - d. Un paquet de {lettres / linge / *lettre}

Plusieurs auteurs, dont (Bosveld-de Smet 2001, à qui nous reprenons les exemples précédents), prennent prétexte de ces distributions pour rapprocher le massif et le pluriel (et corollairement, les opposer au singulier). DP, de leur côté, considèrent que de tels déterminants sont neutres du point de vue de la putation et que c'est alors « la flexion, représentante de la blocalité, qui traduit indirectement la putation » (§351, p. 449). Reste alors à expliquer la raison pour laquelle, dans ces contextes, le pluriel (blocalité discontinue) est impossible avec les massifs (*beaucoup de farines), et inversement, pourquoi le singulier (blocalité continue) est impossible avec les comptables (*un paquet de lettre). Cette question, qui peut sembler anodine à première vue, nous amène en réalité aux fondements de l'analyse de la quantité par DP.

Les déterminants employés dans les exemples 4 (beaucoup, deux, des tas de, etc.) ont en commun d'accroître la substance exprimée par le nom déterminé. Or, cet accroissement n'est pas de la même nature selon qu'il s'applique à un dénombrable ou un massif :

« Si l'on considère, en effet, que la putation massive qui, si grandement qu'elle croisse, reste toujours dans le continu, atteint l'infini par la blocalité continue, tandis que la putation numérative est, dès qu'elle dépasse 1, dans le domaine de la blocalité discontinue, on comprendra que les struments de quantité veulent après eux la forme singulière, c'est-à-dire la blocalité continue, quand on est à la putation massive ; la forme plurielle, c'est-à-dire la blocalité discontinue, dès qu'on passe à la putation numérative. » (§351, p. 449)

En d'autres termes, le système de la quantité dans l'EGLF tient à une loi qui a le statut de principe *a priori* et qui peut s'énoncer de la façon suivante : toute application de la catégorie de la quantité sur une substance massière ne peut être que continue, à l'inverse des substances nombrières qui connaissent la quantité de façon exclusivement discontinue. Par exemple, en appliquant l'accroissement à un massif (*beaucoup de farine*), comme c'est le cas dans les exemples 4, l'augmentation se fait sur un mode continu comparable à une dilatation : *beaucoup de farine* désigne une quantité accrue de farine mais de telle sorte que cet accroissement ne génère aucune discontinuité et prévient toute brisure logique éventuelle. A l'inverse, lorsque cet accroissement s'applique à un dénombrable (par exemple, *beaucoup de lettres*), alors il doit prendre la forme discontinue d'une multiplication. Dans ce cas, l'accroissement se traduit par autant de brisures logiques qu'il y a d'individus distincts. On comprend maintenant pourquoi, dans un tel dispositif, la configuration du pluriel continu est rejetée : du fait de sa nature massière, un massif ne peut pas connaître d'accroissement discontinu.

Cette même loi permet de répondre à la question (à première vue anodine) posée plus haut. Prenons en effet l'exemple de *bœuf* qui peut avoir un emploi dénombrable ou indénombrable. Dans le syntagme *trop de bœufs*, le pluriel, qui est discontinu, impose la putation numérative (et non massive) pour *bœuf*, puisque seule cette dernière est susceptible d'être discontinue. A l'inverse, le syntagme *trop de bœuf* au singulier impose une putation massive : l'absence de pluriel montre que l'accroissement se fait sur l'axe continu, et seul le massif peut s'accroître ainsi.

(iii) La question de la délimitation

Un troisième argument contemporain en faveur d'un rapprochement du massif et du pluriel se fonde sur un tout autre critère : la délimitation. Dans le cadre de la grammaire cognitive, (Langacker 1991a, pp. 74-81) et (Langacker 2008, p. 131) propose un classement des noms communs en trois catégories distinctes. La première catégorie regroupe les noms comptables singuliers (par ex. *caillou*) : ils désignent une entité discrète et délimitée que l'on schématise dans la Figure 1a. La seconde regroupe les noms comptables pluriels (par ex. *cailloux*) qui profilent une région non délimitée formée par la réplication indéfinie d'éléments identiques (b). La troisième regroupe les massifs (*gravier*) et désigne une région elle aussi non délimitée, tout comme les pluriels, mais caractérisée par son uniformité interne (c). La seule différence entre le massif *gravier* et le pluriel *cailloux* tient alors dans le fait que ce dernier conserve une trace des entités discrètes dont il est constitué alors que le premier accentue son caractère uniforme.

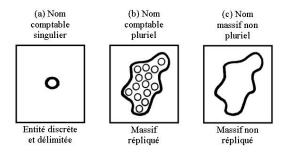


Figure 1: d'après (Langacker 1991a, p. 78)

Les rapports (ou les non rapports) entre cette propriété (la délimitation) et celle de référence cumulative abordée *supra* mériteraient sans doute une discussion beaucoup plus approfondie, d'autant plus que pour la plupart des auteurs elles sont généralement exclusives l'une de l'autre⁷. Néanmoins, ce qui nous importe dans le présent travail, c'est de comprendre en quoi la grammaire de Langacker et celle de DP s'excluent mutuellement et sur quels points elles convergent. De ce point de vue, la notion de délimitation constitue une différence importante entre les deux systèmes, dans la mesure où DP n'y font pas référence. Mais au-delà de cette divergence, les deux grammaires semblent bien partager le même principe *a priori* que nous avons évoqué plus haut, selon lequel tout accroissement d'un N comptable est nécessairement un accroissement discontinu, et inversement, tout accroissement d'un massif se fait dans le continu. Dans la grammaire cognitive, ces deux types d'accroissement sont respectivement définis par la propriété d'expansibilité et de réplicabilité (Langacker 2008 : 142).

La similitude entre les deux systèmes s'arrête là. Pour Langacker, en effet, les discontinuités internes liées au pluriel restent secondaire par rapport à ce qui le rapproche du massif, à savoir le fait qu'ils désignent tous les deux une région non délimitée⁸. Cela a donc pour effet de faire basculer le pluriel dans la catégorie du massif qui, dans ce dispositif, est appelé « massif répliqué ».

2.3 Le cas du pluriel continu

Dans la section précédente, nous avons évoqué la raison pour laquelle le massif discontinu est, selon DP, une configuration paradoxale. Si l'on part du principe qu'une substance massière connaît nécessairement un accroissement continu alors un massif ne peut connaître « la substance que dans sa blocalité continue » (§297, p. 349), c'est-à-dire au singulier. Cela étant admis, DP sont pourtant bien obligés de reconnaître l'existence de deux exceptions : les pluriels archaïques et les *pluralia tantum* qui ont en commun de prendre la marque flexionnelle du pluriel sans toutefois présenter la valeur discontinue attendue. Pour cette raison, DP les appellent des pluriels continus.

Le pluriel continu correspond à une configuration bien précise qu'il ne faut pas confondre avec une autre, très différente, que DP appellent les *systèmes doubles*. Comme ils le soulignent, en effet, il arrive qu'un seul nom soit à l'origine de deux systèmes distincts sur l'axe de la blocalité. C'est par exemple le cas de *matériel* et *matériaux* qui développent séparément un système complet (§353, p. 451) de telle sorte que *matériel* (continu) s'oppose à des *matériels* (discontinu, employé dans le domaine de l'artillerie, par exemple), et un *matériau* (continu, employé dans le domaine de l'ingénierie) s'oppose à des *matériaux* (discontinu).

| | | Putation | |
|-----------|-------------|--------------------------------|----------------------------|
| | | numérative massive | |
| Blocalité | continue | un matériau un matériel | du matériau du matériel |
| | discontinue | des matériaux des matériels | * |

Tableau 3 : le double système matériel / matériaux

Cet exemple ne met pas en jeu de pluriel continu et ne doit donc pas être confondu avec ce que DP appellent les pluriels archaïques. Ces derniers sont des pluriels hérités du latin qui, comme l'ont noté plusieurs auteurs (de Carvalho 1993, de Carvalho 2007, Colombat 1993), n'associent pas nécessairement la marque flexionnelle du pluriel et la valeur discontinue. Le latin présente ainsi fréquemment des cas de massifs pluralisés. Le français garde des traces de cette structuration antérieure, et certains pluriels archaïques, qui sont de putation massive, en viennent alors à s'opposer à un pluriel contemporain manifestant une véritable valeur discontinue. C'est le cas des exemples suivants :

| | | Putation | |
|-----------|-------------|--|--|
| | | numérative | massive |
| Blocalité | continue | un travail un ail un ciel un corail un val un aïeul | du travail de l'ail du ciel du corail |
| | discontinue | des travails des ails des ciels des corails | des travaux des aulx des cieux des coraux |
| | | des coraus des vals des aïeuls | des vaux des aïeux |

Tableau 4 : les pluriels archaïques

Prenons l'exemple de la série *ciel / ciels / cieux* afin de préciser le dispositif. *Un ciel* correspond au numératif continu (c'est donc un comptable au singulier) et donne un pluriel, *ciels*, qui est numératif, et dont DP donnent quelques exemples (§354, p. 452):

- 5. a. Ce peintre fait plusieurs ciels différents.
 - b. Le tapissier a trois ciels de lits à vendre.

A l'inverse, *cieux* est de putation massive (hérité du latin *caeli*), et bien qu'il porte la marque du pluriel, celle-ci « marque non pas la pluralité réelle des substances appelées *ciels*, mais la pluralité implicite que referme le ciel, dans son infinité spatiale et avec tous ses mondes » (§354, p. 453). Dans cette optique, seuls les pluriels contemporains ont un « vrai » sens discontinu alors que les formes archaïques héritées du latin, en se cantonnant au massif, présentent un sémantisme continu. C'est d'ailleurs pourquoi DP privilégient, dans la suite de leur étude, le terme de « pluriel continu » pour désigner ce cas de figure, plutôt que celui de « massif discontinu » qui en serait le symétrique⁹.

Par la suite, DP généralisent le système d'opposition du Tableau 4, initialement réservé au traitement des pluriels archaïques, pour l'étendre à d'autres cas de figure qui ne sont plus nécessairement reliés à un état antérieur du latin. Il s'agit en particulier de ce que la tradition grammaticale appelle les *pluralia tantum*, c'est-à-dire des noms qui ne se présentent qu'au pluriel: *mœurs*, *gens*, *flueurs*¹⁰, *écrouelles*, *limbes* (§352, p. 450), *épinards*, *confitures* (§359, p. 461), auxquels on peut ajouter les noms de fêtes tels que *noces*,

fiançailles, etc. (§357, p. 460), et dont le pluriel, comme le soulignent DP, « prend [...] un aspect sémantique plus global que véritablement numératif » (§352, p. 450). Parmi ces différents cas de figure, il faut donner une place particulière à l'un d'entre eux, *æil*, dont le traitement ne va pas sans difficultés (§356, p. 458), et qui nous amène au cœur de notre problématique, la question du collectif.

Selon DP, en effet, on pourrait penser que le pluriel *yeux* correspond à un véritable pluriel discontinu, dans la mesure où il peut apparaître devant un numéral : *deux yeux*. Toutefois, le système semble évoluer avec l'existence d'un autre pluriel, *oeils*, qui manifeste une véritable valeur de pluriel discontinu, à l'inverse de *yeux* qui, par opposition, en vient à manifester une valeur continue :

| | | Putation | | |
|-----------|-------------|--------------------|----------|--|
| | | numérative massive | | |
| Blocalité | continue | un œil | de l'œil | |
| | discontinue | des æils | des yeux | |

Tableau 5 : le cas de æil

Dans cette optique, en effet, le pluriel *yeux* correspond à la paire d'organes étroitement liés, pris globalement, sans qu'il y ait de réelle discontinuité. La question du collectif se pose alors avec force, comme on le voit dans la citation suivante :

« On pourrait invoquer contre cette conception [celle qui consiste à concevoir *yeux* comme un pluriel continu] une locution comme *Argus aux cent yeux*; mais une analyse exacte nous conduit au contraire à constater que la langue obéit à la même conception dans l'emploi de ses pluriels archaïques: car de même que nos deux yeux forment l'ensemble de notre appareil visuel, les cent yeux d'Argus formaient pareil ensemble, et un savant pourra parfaitement dire qu'un insecte possède dix mille yeux [et non *dix mille œils*], parce que ces dix mille unités sont là encore prises globalement en tant que constituant un appareil visuel. » (p. 459)

Si le pluriel *yeux* est un pluriel continu, c'est donc parce qu'il désigne les parties d'un tout (l'appareil visuel), alors que *œils* désigne une somme d'individus distincts. Il y a là un glissement du couple continu / discontinu vers une toute autre opposition, celle qui oppose le tout et ses parties, glissement que la psychomécanique guillaumienne mènera jusqu'à sa conclusion en créant la notion de pluriel interne (cf. section 3.2.1).

3 La question des noms collectifs

3.1 Le collectif réduit à la blocalité continue

Les précédentes sections nous ont permis d'exposer en détail le dispositif conceptuel associé à la quantification du nom dans la grammaire de DP, et de constater que l'une des configurations, celle du pluriel continu, entretient un rapport étroit avec la relation partie-tout. Or, la seule relation partie – tout qui met en jeu la pluralité, c'est la relation membre – collection caractéristique des noms collectifs tels que *comité*, *armée*, *essaim*, *archipel*.

Les noms collectifs ont la propriété remarquable de désigner à la fois un individu et une pluralité, ce qui motive toutes sortes de tentatives pour les classer¹¹. Ainsi, *comité* peut-être perçu comme un atome, un individu singulier. En ce sens, il peut être pluralisé comme tous les autres noms d'individu : *des comités*. On parle alors, à la suite de (Jespersen 1924 : 271), de pluriel « à la puissance deux ». Mais *comité* désigne également une pluralité interne correspondant aux membres du comité. Un collectif présente donc les deux aspects simultanément et remet ainsi en question le couple continu / discontinu, au même titre

que les pluriels continus de la section précédente. Car si ces derniers manifestent une valeur continue malgré la marque du pluriel (discontinu), les collectifs, à l'inverse, manifestent une valeur discontinue (du fait de leur pluralité interne) malgré la marque du singulier (continu). Cette caractéristique amène la plupart des grammaires à leur consacrer un chapitre. Or, force est de constater que ce n'est pas le cas de DP: dans l'EGLF, on ne trouve aucune section portant spécifiquement sur les noms collectifs. L'idée que nous allons développer dans ce qui suit, c'est que les propriétés des noms collectifs mettent en difficulté les concepts utilisés par DP. Ces limites deviennent évidentes lorsqu'on se pose la question de la façon suivante: comment la notion de brisure logique doit-elle s'appliquer à un collectif tel que *comité*? Deux solutions sont possibles: (i) la première consiste à faire de *comité* un continu qui ne présente aucune brisure logique, l'inconvénient principal étant alors qu'on ne rend plus compte de sa pluralité interne; (ii) la seconde consiste à faire passer *comité* dans la classe des discontinus, mais ce passage est rendu impossible par la nature même du dispositif: pour DP, un discontinu (qu'il soit numératif ou massif) doit nécessairement prendre la marque flexionnelle du pluriel, ce qui n'est pas le cas de *comité*.

Comme nous l'avons dit, les deux auteurs n'abordent jamais de front le cas du collectif et ne se prononcent donc pas explicitement sur cette question. Mais ils évoquent toutefois le sujet de manière indirecte, à l'occasion de plusieurs exemples, comme celui de *bétail*, ou encore au moment où ils s'intéressent au système flexionnel du Breton. Or, dans tous ces cas de figure, on constate que DP privilégient systématiquement la solution (i) en ramenant le collectif à la blocalité continue.

La question du collectif apparaît dans l'EGLF à l'occasion d'une analyse des noms de fêtes tels que fiançailles, épousailles, etc., que DP considèrent comme des pluriels continus. A cette occasion, DP se penchent incidemment sur racaille et marmaille, qui n'ont pas la marque du pluriel, et notent à leur propos que « le suffixe –aille paraît être essentiellement formateur de sémièmes massiers » qu'ils associent à une « idée de collectivité indistincte » (§358, p. 460, note 1). Les unités racaille et marmaille, que les analyses contemporaines ont tendance à considérer comme des collectifs (Aliquot-Suengas 2003, Lammert 2006 : 524, 526, Lecolle 1997)¹², sont donc conçus par DP comme des massifs singuliers, ce qui se justifie pleinement dans la mesure où de la racaille, de la marmaille peuvent être conçus comme appartenant à la classe des noms massifs collectifs, où l'on retrouve aussi lingerie, vaisselle, argenterie, etc (Lecolle 1997, Wiederspiel 1992). Comme nous l'avons dit, ce raisonnement a une conséquence importante : en les situant racaille et marmaille sur l'axe continu, DP s'interdisent d'en traiter la pluralité interne.

Le cas de *bétail* constitue une seconde illustration de cette stratégie qui consiste à ramener le collectif au continu (§353, pp. 352-353). DP le conçoivent en effet dans les mêmes termes que l'opposition susmentionnée *matériel | matériaux* (Tableau 3). A l'époque contemporaine de DP, le français dispose du massif *bétail* et d'un numératif discontinu *bestiaux*. En revanche, le numératif continu manque et cette lacune se trouve compensée par l'utilisation d'une périphrase (*tête de bétail*) ou d'une variante diastratique (*bestiau*):

| | | Putation | | |
|-----------|-------------|--|-----------|--|
| | | numérative massive | | |
| Blocalité | continue | une tête de bétail – un bestiau (pop.) | du bétail | |
| | discontinue | des bestiaux | * | |

Tableau 6 : le cas de *bétail* (période contemporaine de DP)

Selon DP, toutefois, ce système d'opposition n'est pas censé se maintenir. Ils considèrent en effet qu'au moment où ils écrivent, les unités *bétail* et *bestiaux* sont sur le point de se constituer en système double et de déployer chacune un système complet. Dans cette nouvelle configuration, le massif *du bétail* donne un numératif continu, *un bétail* qui désigne, un type de bétail (cf. le trieur universel, section 2.1), qui peut

alors se pluraliser sans difficultés (*des bétails*). Le numératif continu *un bestiau*, quant à lui, se pluralise en *des bestiaux* (numératif discontinu) et donne le massif *du bestiau* (broyeur universel, section 2.1) :

| | | Putation | |
|-----------|-------------|-----------------------------|-------------------------|
| | | numérative massive | |
| Blocalité | continue | un bétail un bestiau | du bétail du bestiau |
| | discontinue | des bétails des bestiaux | * |

Tableau 7 : le double système bétail / bestiau

Cette analyse, dont la validité ne sera pas discutée ici, a une conséquence importante sur le traitement de la valeur collective habituellement rattachée à *bétail*: qu'elle soit circonscrite à la seule putation massive (*du bétail*, Tableau 6) ou bien répartie sur les deux putations (*un bétail – du bétail*, Tableau 7), elle reste cantonnée à l'axe continu. Dans les deux cas de figure, la blocalité discontinue n'est jamais exploitée pour caractériser la pluralité interne de *bétail*. Et pour cause, la seule brisure logique dont DP tiennent compte est celle qu'on obtient avec *des bétails*, qui correspond à une pluralisation véritablement discontinue de *un bétail* en tant qu'il désigne un type de bétail, ce que montrent bien les exemples que DP utilisent à cette occasion:

- 6. a. On trouve dans cette contrée un bétail magnifique.
 - b. De tous les bétails de France, le plus apprécié est celui de Normandie.
 - c. De tous les bétails, le bétail bovin est le plus utile.

La blocalité discontinue est donc mise à profit exclusivement pour traiter le pluriel flexionnel des collectifs (le pluriel à la puissance deux), mais rien n'est prévu pour rendre compte de la pluralité interne que toutes les grammaires reconnaissent pourtant aux noms collectifs.

Les difficultés que soulève cette façon de procéder deviennent manifestes au détour d'un cas de figure que nous n'avons pas encore évoqué, à savoir les pluriels symétriques tels que ciseaux, tenailles, brettelles. Tout comme les collectifs, cette sous-classe particulière des pluralia tantum manifeste elle aussi un pluriel à la puissance deux. Ainsi, l'expression des ciseaux peut désigner une seule paire ou bien une pluralité de paires. Dans le premier cas, nous avons affaire à un pluriel continu et l'expression des ciseaux désigne un seul objet constitué de deux branches métalliques mobiles fixées autour d'un pivot. Elle est alors comparable à l'expression des yeux lorsqu'elle désigne l'ensemble du système visuel. Dans le second cas, en revanche, nous avons affaire à un pluriel discontinu où plusieurs paires distinctes sont considérées. On voit alors toute la difficulté pour DP: les deux valeurs (pluriel continu / discontinu) s'expriment au moyen d'une même flexion, celle du pluriel, et ne reposent sur aucune opposition formelle. C'est toute la différence avec le pluriel continu des yeux qui s'oppose au discontinu des œils. Or, les auteurs de l'EGLF s'interdisent par principe de créer des oppositions sémantiques sans les valider par une opposition de forme 13, et de l'aveu même de DP, ce cas de figure pose un problème insurmontable : « En définitive, l'expression des bretelles désigne une quantité quelconque prélevée sur l'espèce substancielle, de sorte que dans ce cas particulier les répartitoires de quantité ne fonctionnent pas. » (§356, p. 457).

Le dernier cas de collectif abordé par DP est le système du pluriel breton. En breton, il existe une classe particulière de noms qu'on appelle des collectifs¹⁴. Ils réfèrent à des objets qui se présentent habituellement sous la forme de masses ou de collections : *kaol* 'des choux', *stered* 'des étoiles'¹⁵. La plupart des grammairiens les traduisent en français, comme nous l'avons fait, par un pluriel. Ces mêmes collectifs sont susceptibles de dénoter un individu unique au moyen d'un singulatif, le suffixe féminin - *enn* : *gaol-enn* 'un chou', *stered-enn* 'une étoile'. A son tour, le singulatif résultant peut être lui-même pluralisé : *kaol-enn-ou* 'des choux', *stered-enn-ou* 'des étoiles'. L'objectif ici n'est pas de faire une description détaillée du système, mais de comprendre comment DP intègrent ces phénomènes dans leur

dispositif. Comme nous allons le voir, les deux auteurs opèrent la même réduction au continu observée dans les cas précédents :

« La forme en –en [le singulatif] est avec la forme simple [le collectif] dans un rapport sémantique analogue à celui de notre numératif continu (singulier) avec notre massif. Et, bien que Le Gonidec traduise kaol, par exemple, par 'des choux', en face d'eur gaolen, 'un chou', la coexistence de la forme kaolennou, 'des choux', nous autorise à nous demander si l'idée collective, renfermée dans kaol ne serait pas mieux rendue en français par le massif 'du chou'. Si ces idées ne se superposent pas, du moins sontelles très voisines, et nous croyons pouvoir assimiler ces « collectifs » brittoniques à nos massifs. » (§345, p. 435)

Cette analyse a donc pour conséquence de ramener le collectif (*kaol*, habituellement traduit par un pluriel) au massif singulier, c'est-à-dire au continu. On peut alors représenter l'analyse, avec quelques simplifications ¹⁶, à l'aide du tableau suivant :

| | | Putation | |
|-----------|-------------|--------------------|------|
| | | numérative massive | |
| Blocalité | continue | gaolen | kaol |
| | discontinue | kaolennou | * |

Tableau 8 : le collectif et le singulatif Breton

Or, un peu plus loin dans le texte, dans une note de bas de page, DP reviennent sur cette analyse en observant que *kaol* « veut le verbe et les struments du pluriel » (p. 354, note 7). Ce constat les amène alors à se contredire en assimilant cette fois *kaol* « aux pluriels continus du type des *aulx* » (*ibid.*, cf. Tableau 4). Ce moment du texte est important, car c'est le seul où DP acceptent de faire basculer un collectif dans la catégorie du pluriel continu, ouvrant ainsi la voie dans laquelle s'engouffrera la psychomécanique guillaumienne avec la notion de pluriel interne, et sur laquelle nous allons revenir dans ce qui suit.

Les différents phénomènes que nous venons d'évoquer montrent bien la nature du problème : ils mettent tous en difficulté la notion de « brisure logique ». Si l'on veut bien admettre, ce qui est loin d'être évident, qu'un comptable singulier se présente d'un seul tenant, sans brisure, que faire des collectifs singuliers qui ont justement la caractéristique de manifester des brisures sur fond d'unité ? Cette question est loin d'être simple, et d'autres cadres théoriques ont tentés d'apporter une réponse plus satisfaisante.

3.2 Quelques solutions au problème du pluriel continu et du collectif

3.2.1 Le pluriel interne

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, on trouve une alternative à l'approche de DP dans les travaux de Gustave Guillaume. Dans ce cadre, le pluriel continu est réanalysé sous le concept de « pluriel interne », dont on trouve une première occurrence en 1919, lorsque l'auteur s'intéresse à un déterminant de l'ancien français, *uns / unes* :

« Cet article représente un procédé aujourd'hui disparu qu'on pourrait appeler le pluriel interne, et qui consiste à tenir pour unité mentale certains ensembles de choses dont l'esprit possède une image permanente, quitte à indiquer par le signe de pluriel s qu'à l'intérieur de cette unité mentale il y a plusieurs objets. C'est ainsi qu'on a dit : **unes** cornes (cf. Clédat, Gramm. élem. de la v. lang. fr., p. 192) pour traduire que l'image qui s'élève du fond de l'esprit au prononcé du mot cornes est une image complexe où il y a deux cornes. » (Guillaume 1919 : 77)

Dans cet exemple, la notion de pluriel interne s'appuie entièrement sur celle de collectif. Ce point se trouve confirmé par le rapprochement qu'établit Guillaume, quelques lignes après le passage cité, entre *uns* et le pluriel duel de l'indo-européen, puis, plus loin dans le texte, à l'occasion de la reprise anaphorique d'ensembles quantifiés en ancien français :

« si dans un ensemble de dix choses, on en isolait cinq, ces cinq choses, circonscrites par un *acte unique* de l'esprit, n'en faisaient qu'*une* à l'intérieur de laquelle cinq étaient indiquées. Le pluriel était interne à la forme de l'idée nominale. Aussi disait-on: **les** *cinq*, sans plus de difficulté que nous disons aujourd'hui: l'*un*, **les** *uns*. » (Guillaume 1919: 227)

L'idée sous-jacente à ces différents cas de figure est bien toujours la même : dans un pluriel interne, plusieurs objets se trouvent rassemblée dans un tout unitaire. Nous sommes donc sur une position très différente de celle de DP, pour qui le caractère collectif d'un déterminant comme *uns*, par exemple, n'est pas du tout pris en considération. Certes, les deux auteurs de l'EGLF notent bien que *uns* s'appliquent aux « objets allant par paire » comme *uns ganz* (« des gants »)¹⁷, ou aux substantifs dérivant de pluriels latins, comme *unes secondes noces*¹⁸ (Damourette et al. 1911-1927 : §344, p. 434)¹⁹. Mais ce cas de figure est simplement conçu par DP comme le produit d'une tentative ratée du français dans sa volonté de créer un numératif discontinu général qui, en l'occurrence, sera *des*.

La recension des occurrences de *uns / unes* par (Woledge 1956) montre pourtant tout l'intérêt que présentent ces déterminants du point de vue de leur valeur collective. Comme nous le montrerons plus loin, certains de ses exemples, tels que *uns chevels* (« une chevelure », p. 18) ou *uns vers* (« un poème », p. 25), entretiennent un rapport étroit avec certains déterminants du français contemporain qui prennent un sens identique. Loin d'être le produit des tâtonnements du français dans sa quête d'un numératif général, les déterminants *uns / unes* sont les marques d'un phénomène sémantique beaucoup plus fondamental et qui se manifeste de façon aussi fréquente que systématique.

Dans ses travaux ultérieurs, Guillaume donnera la plus grande extension à cette notion de pluriel interne en l'intégrant dans le cadre général du schéma bi-tensif, de façon à obtenir la tripartion suivante : pluriel interne, singulier et pluriel externe (Guillaume 1964). Cette tripartition aboutit, dans le cadre de l'école guillaumienne, à une généralisation du pluriel interne qui en vient alors à couvrir une très grande diversité de phénomènes (Furukawa 1977, Lowe 2007). De ce point de vue, l'ouvrage de (Lowe 2007) est exemplaire, puisqu'il est amené à qualifier de pluriel interne des cas de figure aussi différents que les pluriels archaïques et les *pluralia tantum* de DP, mais aussi les noms collectifs, la lecture générique, le duel et le pluriel amplifiant :

| Pluriel interne (continu) | Singulier | Pluriel externe (discontinu) |
|--------------------------------------|--------------------------------|--|
| Pluriel archaïque | | |
| cieux | ciel | ciels |
| aïeux | aïeul | aïeuls |
| | | |
| Noms collectifs | | |
| Une chevelure abondante | Cheveu | Des cheveux épais |
| Le feuillage d'un arbre | Feuille | Les feuilles d'un arbre |
| Le peuple norvégien | Citoyen | Les citoyens norvégiens |
| Laver la vaisselle | Assiette | Laver les assiettes |
| Un chien qui a le poil long | Poil | Il y a un poil sur ta veste |
| Lecture générique | | Lecture spécifique |
| La baleine est en voie d'extinction | Baleine | La baleine s'est prise dans le filet |
| Duel | | |
| Les enfants se sont lavé les mains. | main | Dès qu'il eut posé la question aux élèves, on vit plusieurs mains se lever. |
| Il ferma les yeux. | | Tous les yeux se sont tournés vers lui. |
| Pluriel symétrique | | Tous tes year se som tournes vers tur. |
| Elle porte des lunettes. | | On y fabrique des lunettes. |
| Où as-tu rangé les ciseaux ? | Il vient de casser son ciseau. | On y vend des ciseaux. |
| Pluriel amplifiant | | |
| Naviguer dans les eaux du St-Laurent | | L'épuration des eaux des rivières Nicolet, |
| présente des risques. | | St-François et Richelieu représenterait |
| 7 | | des investissements couteux. |

Tableau 9 : pluriel interne, singulier et pluriel externe, d'après (Lowe 2007)

La rupture avec DP s'établit dès la question du nom collectif. Pour ces derniers, en effet, un nom comme chevelure pris au singulier n'a aucune raison d'être traité comme une pluralité : il est au singulier et il peut s'opposer à chevelures. Il s'agit donc d'un numératif continu. En rangeant, comme le fait Lowe, chevelure parmi les pluriels internes, il y a une volonté délibérée de dépasser la seule question de la forme (en l'occurrence, la marque flexionnelle du pluriel) et dès lors que ce processus est enclenché, le pluriel interne voit sa portée considérablement augmentée. Il en vient ainsi à couvrir les substantifs pris en contexte générique (la baleine est en voie d'extinction) par opposition à la lecture spécifique (la baleine s'est prise dans le filet). De même, toutes les parties doubles du corps (mains, yeux), dont (Woledge 1956 : 22) montre qu'ils apparaissent après uns / unes, et que Lowe voit comme des sortes de duels, sont conçues comme des pluriels internes. Or, cette possibilité n'est envisagée par DP, on l'a vu, que pour le cas précis de yeux (cf. Tableau 5), et ce, en raison de l'existence d'une opposition formelle avérée : œils / yeux. En l'absence d'une telle opposition (et donc, pour tous les autres termes dénotant une partie double du corps, dont mains), cette analyse ne peut être admise. Les pluriels symétriques (tels que ciseaux, lunettes), dont nous avons vu qu'ils posent problème pour DP, sont eux aussi conçus comme des pluriels internes (dans elle porte des lunettes) par opposition au pluriel externe (dans ils fabriquent des lunettes). Pour finir, Lowe évoque le cas des pluriels amplifiants (les eaux de la Seine), qui, à notre connaissance, n'est pas abordé par DP. Bien qu'évoquant une substance unique, à savoir l'eau d'un fleuve, le pluriel les eaux « en fait ressortir les aspects intérieurement multiples et changeants. C'est donc un pluriel interne, qui substitue à l'impression d'une pluralité quantitative celle d'une pluralité qualitative » (Lowe 2007, p. 309).

Le risque d'une telle entreprise réside toutefois dans sa trop grande puissance. C'est l'avis qu'exprime (Curat 1988), et que nous partageons :

« Un soupçon : que le tiroir du pluriel interne a servi de fourre-tout pour des faits forts disparates, non seulement par la forme mais aussi par le fond, et dont la seule caractéristique commune était une interférence sémantique entre singulier et pluriel, mais sans que l'on s'inquiétât de savoir si ces interférences étaient discutées dans les mêmes termes. » (p. 35)

En ne donnant aucune importance aux marques formelles, le pluriel interne en vient à s'appliquer à des cas de figure qui ne relèvent manifestement pas des mêmes mécanismes. Du coup, la valeur explicative de la notion diminue d'autant.

3.2.2 La structuration interne

Une autre position doit être évoquée, dans la mesure où elle occupe une position intermédiaire entre la grammaire de DP et de la grammaire cognitive de Langacker. Il s'agit de (Jackendoff 1991), dans lequel l'auteur met en avant deux traits sémantiques. Le premier a la même valeur que la délimitation dans la grammaire cognitive et permet d'opposer les entités délimitées (+b pour *bounded*) et les entités non délimitées (-b). Le second, dont le nom évoque celui du pluriel interne de la psychomécanique, a une fonction comparable au paramètre de blocalité de DP et permet de séparer les entités manifestant une pluralité interne (+i pour *internal structure*) des entités qui n'en manifestent pas (-i). L'ensemble de ce dispositif peut être représenté sous la forme du tableau suivant :

| | | Délimitation (Bounded) | |
|-----------------------|----|------------------------|--------------------|
| | | + b | -b |
| | -i | Individu atomique | Massif |
| Structuration interne | | a pig | water |
| (Internal structure) | +i | Collectif | Agrégat |
| | | a commitee | cattle, dogs, rice |

Tableau 10 : délimitation et structuration interne (Jackendoff 1991)

Le trait +/-b permet de regrouper les massifs (*water*) et les pluriels (*dogs*, appelés aussi « aggrégats »). Sur ce point, nous sommes aux antipodes de DP qui, rappelons-le, opposent diamétralement le massif (continu) et le pluriel (numératif discontinu). Le trait +/-i, en revanche, a une valeur très proche de celle du critère de blocalité puisqu'il est censé rendre compte de discontinuités internes. Cela amène DP et Jackendoff à se retrouver sur deux points : un individu tel que *un cochon* ne manifeste aucune discontinuité interne (il a le trait -i), et inversement, un pluriel tel que *chiens* a une structuration interne (il a le trait +i). Mais les deux critères divergent clairement sur la question des collectifs (*commitee* « comité »), des massifs collectifs (*cattle* « bétail ») et des massifs à structure interne homogène (*rice* « riz »). Pour DP, comme nous l'avons vu, ces trois cas de figure sont de blocalité continue : ils ne manifestent aucune brisure logique et se présentent d'un seul tenant. Pour Jackendoff, au contraire, tous ces exemples présentent une pluralité interne et prennent le trait +i, au même titre que le pluriel (*dogs*). Sur ce point, Jackendoff se rapproche de la psychomécanique en refusant d'associer systématiquement la valeur de pluralité interne à la marque flexionnelle du pluriel. Comme dans la conception Guillaumienne, ce décrochage de la valeur de pluralité interne et de la marque flexionnelle du pluriel lui permet alors de traiter des phénomènes très différents à partir des seuls traits +/-b et +/-i²⁰.

On peut toutefois s'interroger sur la nature véritablement sémantique du trait +/-i. Certes, Jackendoff prend la précaution de préciser dans une note : « the value -i does not mean lack of internal structure, but rather lack of necessary entailment about internal structure » (p. 20). Mais cette précision ne règle pas tous les problèmes. Tout d'abord, sur l'axe des entités non délimitées et en particulier des massifs, le fait d'associer le trait +i à *riz* et de l'opposer ainsi à *eau* (-i) démontre que la notion de structuration interne correspond surtout à une propriété du référent. Dans ce contexte, la situation pourrait rapidement se dégrader lorsque, délaissant le cas relativement clair du riz, on décide de passer à un autre plat, le *riz au lait*, par exemple. Du point de vue ontologique, sa structuration interne n'est plus aussi évidente à caractériser. La brisure logique de DP, même si elle n'est pas explicitée et que son application pose des problèmes dans le cas du pluriel (cf. section 2.2), a au moins l'avantage d'éviter ce genre de difficulté.

Le trait +/-i soulève une autre difficulté sur l'axe des entités délimitées, cette fois. Si conférer le trait +i au collectif *comité* paraît justifié, dans la mesure où il s'agit de rendre compte de sa pluralité interne, on peut se demander pourquoi ce n'est pas aussi le cas d'entités telles que *cochon* ou *table*. Il est fréquent, parmi les linguistes, de considérer que de telles entités se caractérisent aussi par leur hétérogénéité et leur structuration interne (Kleiber 1997). Le fait de leur associer le trait -i, comme Jackendoff le fait, alors qu'il associe au même moment le trait +i à *riz*, pose un sérieux problème de cohérence que l'exemple de *mur* permet d'illustrer. Un mur présente une structuration qui ressemble à celle du riz dans la mesure où tous les deux manifestent une pluralité interne (les briques et les grains, respectivement). Dans ces conditions, le trait +i semble s'imposer. Mais un mur peut aussi être conçu comme une table ou une voiture, c'est-à-dire un tout qui a une cohésion, une unité et une forme intrinsèque. Dans ce cas, il semble qu'on doive lui associer le trait -i. La notion de structuration interne, du fait de sa nature référentielle plutôt que sémantique, ne permet pas de trancher correctement ce problème délicat.

On le voit, entre un concept de brisure logique qui réduit l'ensemble de la question au continu (*cochon*, *comité*, *mur*, *riz* ou *riz au lait* sont tous conçus par DP comme étant de blocalité continue), une notion de pluriel interne dont la puissance nous amène à mettre dans le même sac la généricité et le duel, et pour finir, un trait +/-i qui dépend en dernière instance de la structuration ontologique du référent, les réponses apportées ne sont pas pleinement satisfaisantes.

3.2.3 Pour une approche gestaltiste du pluriel continu et du collectif

C'est loin d'être une surprise. Le problème discuté ici – et dont nous avons vu qu'il implique les couples continu / discontinu, unité / pluralité, partie / tout – est particulièrement complexe. Ce qui suit n'a donc pas la prétention d'y apporter une solution. Nous nous contenterons d'évoquer une direction de recherche issue de la psychologie de la perception et qui n'a peut-être pas été exploitée avec suffisamment de précision, même si elle est régulièrement évoquée dans les travaux de sémantique, et tout particulièrement, les travaux de sémantique cognitive : la *Gestalttheorie*.

La difficulté à laquelle se heurtent DP, mais aussi Guillaume, Jackendoff ou encore Langacker, peut finalement s'exprimer de la façon suivante : que ce soit le cas des collectifs (comité), des pluriels archaïques (yeux), des pluralia tantum, etc., on a toujours affaire à une même configuration dans laquelle une unité complexe présente des discontinuités internes qui n'ont pas de véritable rôle dissociatif et dont le caractère discontinu, à ce titre, est remis en cause. Ce cas de figure s'oppose à ce qu'on pourrait appeler une véritable pluralité, dont les discontinuités sont « réelles » et permettent par exemple le dénombrement. Or, cette opposition problématique entre « unité continue » et « pluralité discontinue » se trouve reformulée dans des termes beaucoup plus pertinents par la Gestalttheorie. Dans ce cadre, en effet, une série de distinctions essentielles, entre élément et constituant, entre forme forte et forme faible, vont nous être d'une aide précieuse pour mieux comprendre, au plan sémantique, la nature de l'opposition entre pluriel continu et discontinu, et, dans un second temps, entre nom comptable, noms collectif et nom massif.

Avant cela, la première question que nous devons nous poser porte sur le rôle exact que joue la flexion du nombre par rapport à l'opposition continu / discontinu. Pour DP, on l'a vu, ce rôle est sans ambiguïté : un nom au singulier est toujours continu, un nom au pluriel est toujours discontinu. Si les pluriels archaïques et les *pluralia tantum* viennent jeter le trouble sur cette façon de concevoir les choses, DP parviennent néanmoins à sauver les meubles en réduisant le pluriel continu à un archaïsme voué à disparaître. Mais il existe d'autres phénomènes impliquant la marque du pluriel et relevant clairement de la blocalité continue. C'est par exemple le cas, en français, des syntagmes nominaux introduits par *quelques*. Pour le montrer, il suffit de se reporter aux exemples 7 :

- 7. a. Il a envoyé quelques mots pour le féliciter.
 - b. C'était un homme d'environ quarante-cinq ans, grand, mince, avec quelques cheveux.
 - c. Il a publié quelques vers.

Dans l'exemple 7a, quelques mots est un pluriel continu qui ne désigne pas une pluralité de mots, mais une totalité correspondant à un petit message. De même, dans 7b, quelques cheveux désigne une chevelure (de taille réduite) et non une simple pluralité de cheveux. Enfin, l'exemple 7c se paraphrase par « Il a publié un (petit) poème / un peu de poésie ». Malgré la marque flexionnelle du pluriel, quelques mots, quelques cheveux et quelques vers, désignent donc un tout collectif (respectivement, un message, une chevelure, un poème) à l'intérieur duquel s'organise une pluralité de noms d'éléments (désormais Nélém, respectivement, des mots, des cheveux, des vers), et non une simple pluralité d'éléments en rapport de discontinuité. Cette analyse se trouve confirmée par le fait que le verbe envoyer prend dans 7a une lecture collective et s'applique à la totalité (« petit message ») et non à la pluralité (mots). Ce sens à valeur collective n'est pas original. Si l'on met de côté l'idée de petite quantité associée à quelques cheveux et quelques vers dans 7a et 7b, leur sens est en effet identique à celui que donne (Woledge 1956) pour uns chevels et uns vers (cf. section 3.2.2). La disparition des déterminants uns / unes, loin de mettre un terme à ce que DP considèrent comme un archaïsme ou un défaut de la langue française, a simplement laissé la place à l'opposition quelques / plusieurs, dont nous avons montré, dans d'autres travaux, le caractère à la fois fréquent et systématique (Gréa 2008, Gréa 2012a). Dans cette approche, on fera remarquer au passage que si les déterminants uns / unes et quelques ont en commun cette valeur de pluriel continu, il y a peut-être là un début d'explication quant à l'existence des déterminants complexes quelques-uns / quelques-unes.

Quoi qu'il en soit, la situation change du tout au tout lorsqu'on substitue plusieurs à quelques :

- 8. a. Il a envoyé plusieurs mots pour le féliciter.
 - b. *C'était un homme d'environ quarante-cinq ans, grand, mince, avec plusieurs cheveux.
 - b'. On a retrouvé plusieurs cheveux sous les ongles de la victime.
 - c. *Il a publié plusieurs vers.
 - c'. Plusieurs vers sont encore lisibles sur le parchemin.

Nous obtenons, pour reprendre la terminologie de DP, des numératifs discontinus. En cela, ils désignent respectivement une pluralité de mots, de cheveux et de vers, c'est-à-dire une pluralité d'éléments en rapport de discontinuité. Les effets sont alors très différents puisque dans le cas de 8a, le prédicat *envoyer* a une lecture distributive et s'applique à une pluralité de mots (*mot* est alors interprété comme synonyme de « message » : « il a envoyé plusieurs messages »). Dans les exemples 8b-c, la présence de *plusieurs* bloque toute interprétation collective et les expressions *plusieurs cheveux* et *plusieurs vers* ne retrouvent un emploi naturel que dans des contextes où la pluralité de cheveux et de vers ne sont pas les constituants d'une totalité (exemple 8b' et 8c').

Ces exemples montrent que la marque flexionnelle du pluriel est sous-spécifiée par rapport à la blocalité (continue ou discontinue) et qu'une pluralité peut être saisie de façon continue ou discontinue en fonction du déterminant sélectionné et du type de N^{22} . Cette sous-spécification du pluriel se trouve confirmée par le fait qu'on la retrouve dans d'autres langues, quoique marquée à l'aide de moyens différents. C'est le cas bien décrit de l'italien qui utilise un pluriel féminin pour exprimer une valeur de pluriel continu, par opposition au pluriel masculin qui correspond à un pluriel discontinu. En voici des exemples que nous reprenons à (de Carvalho 2005, de Carvalho 2007) qui les emprunte lui-même à (Rochetti 1968) :

- 9. a. grido, [masc. sing.] « cri », i gridi [= masc. pl.] « série de cris » vs le grida [= fém. pl.] « cris, hurlements ayant un sens précis, émis avec une intention particulière »
 - b. il muro, masc., « mur », pl. i muri, masc. (« série de murs ») vs pl. le mura, « l'ensemble des murs qui assurent la protection d'une forteresse »
 - c. il filo, masc. « fil », pl. i fili, masc. (« série de fils ») vs pl. le fila « ensemble de fils formant une trame, un réseau », le fila di una congiura.

Le caractère sous-spécifié de la flexion du pluriel par rapport à la blocalité étant ainsi établi, nous pouvons passer à l'étape suivante du raisonnement et nous demander maintenant quel dispositif serait adapté pour rendre compte simultanément du pluriel continu et discontinu, mais aussi des autres phénomènes que nous avons abordés : noms collectifs, massifs et *pluralia tantum*. Les critères étudiés jusqu'à maintenant sont tous fondés, directement ou indirectement, sur l'opposition continu / discontinu,

bien qu'ils mettent en œuvre, selon les cadres théoriques, des concepts aussi différents que la notion de brisure logique (chez DP), l'opposition partie / tout (dans le cadre de la psychomécanique) ou la structuration interne (le trait +/-i de Jackendoff). Or, il se pourrait qu'une autre opposition, issue de la *Gestalttheorie*, s'avère être un critère plus efficace et plus pertinent. La *Gestalttheorie* s'est en effet constituée à partir d'une problématique similaire à celle qui nous occupe ici : à quelles conditions et selon quelles lois les éléments du champ perceptif font-ils forme, de sorte qu'ils deviennent les constituants d'un tout dont ils dépendent entièrement, et à quelles autres conditions ces éléments restent-ils des éléments autonomes et indépendants les uns des autres ? La réponse à cette question est aujourd'hui bien connue : plusieurs facteurs d'organisation du champ perceptif, dont les principaux sont « la proximité, la ressemblance, la continuité de direction, la fermeture, la prégnance, l'expérience passée » (Kanizsa 1997 : 27), conditionnent le regroupement des éléments à l'intérieur d'un tout. Néanmoins, comme le souligne (Guillaume 1937 : 32), toutes les formes ne se valent pas et « la subordination des éléments au tout est susceptible de degrés » de sorte qu'il y a des formes fortes et des formes faibles. C'est cette distinction qui va nous permettre d'avancer dans notre problématique.

Pour illustrer l'opposition entre forme forte et forme faible, on peut se servir d'une expérience présentée par Guillaume qu'il reprend lui-même à (Wertheimer 1923). Si nous considérons la Figure 2, nous y voyons naturellement les groupes ab, cd et ef, tandis que les autres regroupements (par exemple, a, bc, de, etc.) restent impossibles ou très difficiles à percevoir. La raison en est que les premiers correspondent à des formes fortes dont la prégnance se trouve accentuée par la proximité et la superposition des lignes. Cela a une conséquence importante : les discontinuités présentes dans la figure ne sont pas de même nature selon qu'elles appartiennent à la forme ou non. Comme l'indique (Guillaume 1937 : 54), « l'espace qui sépare a et b n'a pas la même valeur que celui qui sépare b et c; l'un appartient à l'objet constitué par la première colonne, l'autre au vide qui sépare les deux colonnes ». Si maintenant nous décidons d'augmenter les distances ab et de diminuer les distances bc, les regroupements initiaux perdent en prégnance. Les formes résultantes sont alors d'autant plus faibles que leur saillance diminue. A un certain moment, nous atteignons ce qu'on appelle le point d'indifférence et la perception oscille entre deux types de regroupements : ab, cd,... ou a, bc, de.

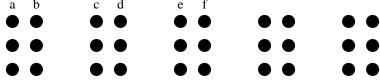


Figure 2

Cette expérience montre que la notion de discontinuité n'est pas un bon critère pour identifier les contours d'une forme. En s'appliquant de la même manière à l'espace qui se trouve entre a et b et à l'espace qui sépare b et c, elle ne permet pas de rendre compte de la différence de nature qui les oppose 23 . Il faut donc élaborer un autre critère qui ne soit pas fondé sur les discontinuités du champ. La *Gestalttheorie* s'est rendue célèbre pour en avoir proposé un : le degré de dépendance des parties au tout. Selon ce critère, comme le rappelle Guillaume, plus le rapport de dépendance des parties au tout est important, plus la forme résultante est forte, tandis qu'à l'inverse, plus le rapport de dépendance des parties au tout est réduit, plus la forme résultante est faible. Ce rapport de dépendance connaît des degrés et donne ainsi lieu à un continuum entre forme forte et forme faible. Ce raisonnement peut alors être transposé au problème de sémantique qui nous occupe ici. Plutôt que de nous appuyer, comme le font les approches que nous avons évoquées, sur la notion de discontinuité, nous pourrions nous appuyer sur le critère mis en place par la *Gestalttheorie*, le degré de dépendance des parties au tout, et distinguer, sur le même modèle, des formes plus ou moins fortes (ou plus ou moins faibles).

Dans cette hypothèse, les noms qui présentent le degré de dépendance le plus fort sont indiscutablement les comptables hétérogènes (table, cochon, bouche). Qu'ils manifestent une structuration et des discontinuités internes n'a finalement que peu d'importance par rapport au fait que les parties dont ils sont constitués sont fortement dépendantes du tout auquel elles appartiennent. Un moyen de le vérifier tient au fait que cette dépendance des parties est souvent inscrite dans leur sens lexical. Par exemple, les lèvres sont une partie de la bouche est une phrase analytique et générique du fait que le trait être une partie de est inclus dans le signifié de lèvre (Tamba-Mecz 1994 : 68 et 81). Si nous prenons maintenant le cas des noms collectifs (par exemple forêt), les parties (arbres) manifestent aussi un degré de dépendance par rapport au tout, mais il est moins fort que dans le cas précédent. On peut le vérifier à l'aide d'un autre test. Dans le cas des collectifs, en effet, l'expression de la relation partie-tout ne passe plus par être une partie de, mais par faire partie de : un arbre fait partie d'une forêt vs. ?un arbre est une partie d'une forêt. Or, dans un travail antérieur, nous avons montré que faire partie de est souvent employé dans le cas où les partie manifestent une certaine autonomie par rapport au tout (Gréa 2012b). Cette autonomie a été du reste soulignée par d'autres auteurs : « il n'existe pas de relation stricte et obligatoire qui pousserait un arbre a toujours faire partie d'une [...] forêt » (Lammert 2006 : 103). Le cas du pluriel continu (exemples 7), quant à lui, est comparable à celui des noms collectifs : sous la portée de quelques, nous l'avons vu, les Nélém pluralisés dépendent d'un tout et c'est cette dépendance qui les distingue des mêmes Nélém pluralisés des exemples 8 (sous la portée de plusieurs). Dans ce dernier cas, en effet, nous avons affaire à des pluriels discontinus où les Nélém sont simplement regroupés par addition et ne dépendent plus d'un tout à l'intérieur duquel ils doivent s'organiser. Ce caractère additif des éléments, on le retrouve dans le cas des massifs ayant une structuration interne. Si nous reprenons l'exemple de riz (ou de riz au lait), les parties (en l'occurrence, les grains) n'entretiennent aucune dépendance au tout. C'est en tout cas ce que montre le caractère peu naturel des exemples suivants : ?le grain de riz est une partie du riz ou ?le grain de riz fait partie du riz. Cette analyse s'applique enfin au cas des massifs homogènes (de l'eau, de la farine). Si cela peut paraître absurde à première vue, étant donné que ces derniers ne manifestent aucune partie identifiable du fait de leur structuration interne homogène, il nous semble pourtant que l'argument s'applique avec la même force. Quelle que soit la partition utilisée sur un massif homogène, aucune partie résultante ne sera dans un rapport de dépendance avec le tout. Ce cas de figure correspond donc lui aussi à une forme faible.

Le facteur de dépendance des parties au tout permet ainsi un classement original de phénomènes que d'autres approches confondent ou excluent de leur champ, tout en suspendant les apories présentées dans les sections précédentes. Par exemple, le trait +/-i de (Jackendoff 1991) met dans le même sac, au prétexte qu'ils sont dotés d'une structuration interne, le collectif (comité, forêt), le pluriel (chiens, mots, cheveux) et certains massifs (riz). Selon nous, il n'en est rien. Un collectif correspond à une forme forte où les parties sont dans un certain rapport de dépendance avec le tout. Le pluriel est sous-déterminé et peut correspondre, dans certaines conditions, à une forme forte (quelques cheveux, quelques mots) ou à une forme faible (plusieurs cheveux, plusieurs mots). Les massifs à structuration interne, pour finir, correspondent à des formes faibles car leurs parties n'entretiennent pas de rapport de dépendance avec le tout. On le voit, ces différents phénomènes ne marquent pas l'existence ou l'absence de discontinuités. Ils correspondent à des ressources grammaticales dont l'objectif, sur un modèle comparable à celui qui structure la perception, est de séparer les constituants et les éléments, les formes fortes et les formes faibles.

Bibliographie

Acquaviva, P. 2008. Lexical Plurals. Oxford: Oxford University Press.

Aliquot-Suengas, S. 2003. « Les dérivés français à référence collective ». Langages 152:33-50.

Bosveld-de Smet, L. 2001. « Le pluriel et le massif : une paire unique ». In *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, eds. D. Amiot, W. De Mulder et N. Flaux, 27-45. Arras: Artois Presses Université.

HBunt, H. 1985. Mass terms and model-theoretic semantics: Cambridge University Press.

- de Carvalho, P. 1993. « Le nombre dans les langues anciennes ». Faits de langues 2:97-110.
- de Carvalho, P. 2005. « Signifiance du nombre en français et faits connexes ». Cahiers de linguistique analogique 2.
- de Carvalho, P. 2007. « Le nom et le nombre : entre grammaire cognitive et psychomécanique du langage ». Cognitextes 1.
- Colombat, B. 1993. « Comment quelques grammairiens du passé ont pensé et traité la catégorie du nombre en latin et en grec ». Faits de langues 2:29-36.
- Culioli, A. 1991. « Structuration d'une notion et typologie lexicale. A propos de la distinction dense, discret, compact ». Bulletin de linguistique appliquée et générale 17:7-12.
- Curat, H. 1988. « Pluriel interne et système morphologique du nombre en français ». Revue québécoise de linguistique 17:29-52.
- Damourette, J., et E. Pichon. 1911-1927. Des Mots à la Pensée. Essai de grammaire de la Langue française. Paris: Editions d'Artrey.
- De Vogüe, S. 1999. « Construction d'une valeur référentielle : Entités, qualités, figures ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 12:77-106.
- Franckel, J.-J., D. Paillard, et S. De Vogue. 1989. « Extension de la distinction discret, dense, compact au domaine verbal ». In *Termes massifs et termes comptables*, eds. J. David et G. Kleiber. Paris: Klincksieck.
- Fuchs, C. 1996. « Struments de temps et struments oncinatifs : L'exemple de encore ». Langages 124:73-83.
- Furukawa, N. 1977. Le nombre grammatical en français contemporain. Tokyo: Librairie-Éditions France Tosho.
- Galmiche, M. 1989. « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement ». In *Termes massifs et termes comptables*, eds. J. David et G. Kleiber, 63-77. Paris: Klincksieck.
- Gréa, P. 2008. « Quelques et plusieurs ». In *Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF'08*, eds. J. Durand, B. Habert et B. Laks, 2031-2050. Paris.
- Gréa, P. 2012a. « « Deux-trois » mots sur la question des déterminants de petite quantité : pluriel continu et perception sémantique ». *Journal of French Language Studies* FirstView Article.
- Gréa, P. 2012b. « "Faire partie de" : not a piece of cake ». In *Constructions in French*, eds. M. Bouveret et D. Legallois. Amsterdam: John Benjamins.
- Guillaume, G. ed. 1919. Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. Paris: Hachette.
- Guillaume, G. 1964. Langage et science du langage. Paris-Québec: Nizet Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, P. 1937. La psychologie de la forme. Paris: Flammarion.
- HJackendoff, R. 1991. « Parts and boundaries ». Cognition 41:9-45.
- Jespersen, O. ed. 1924. La philosophie de la grammaire. Paris: Editions de minuit.
- Kanizsa, G. 1997. La grammaire du voir. Paris: Diderot éditeur.
- Kleiber, G. 1997. « Massif / comptable et partie / tout ». Verbum 3:321-327.
- Lammert, M. 2006. Sémantique et cognition : les noms collectifs, UFR des Lettres, Université Marc Bloch: Thèse de doctorat.
- Langacker, R. W. 1991a. Foundations of Cognitive Grammar: Descriptive Application.vol. 2: Stanford University Press.
- Langacker, R. W. 1991b. « Noms et verbes ». Communications 53:103-154.
- Langacker, R. W. 2008. Cognitive Grammar. A Basic Introduction Oxford: Oxford University Press.

- Lecolle, M. 1997. Etude des noms collectifs en français, Mémoire de D.E.A. de Sciences du Langage: Université de Toulouse le Mirail.
- Link, G. 1983. « The Logical Analysis of Plurals and Mass Terms: A Lattice-Theoretical Approach ». In *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, eds. R. Bäuerle, C. Schwarze et A. von Stechow, 302-323. Berlin: Walter de Gruyter.
- Lowe, R. 2007. Introduction à la psychomécanique du langage. Québec: PUL.
- Martin, R. 1989. « La référence "massive" des unités nominales ». In *Termes massifs et termes comptables*, eds. J. David et G. Kleiber. Paris: Klincksieck.
- Nicolas, D. 2002. La distinction entre noms massifs et noms comptables. Louvain: Peeters.
- Pelletier, F. J. 1979. « Non-singular reference ». In *Mass terms: some Philosophical Problems*, ed. F. J. Pelletier. Dordrecht: Springer.
- Plénat, M. 1999. « Poisonnaille, poiscal (et poiscaille) : Forme et sens des dérivés en -aille ». In *L'emprise du sens : Structure linguistiques et interprétations. Mélanges Andrée Borillo*, eds. M. Plénat et al., 249-269. Amsterdam: Rodopi.
- Quine, W. V. O. 1960. Word and Object: MIT Press.
- Rochetti, A. 1968. « Les pluriels doubles de l'italien: une interférence de la sémantique et de la morphologie du nom ». Les Langues modernes 62:63-71.
- Tamba-Mecz, I. 1994. « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout ». Le gré des langues 7:64-85.
- Thom, R. 1992. « L'antériorité ontologique du continu sur le discret ». In *Le labyrinthe du continu*, eds. J.-M. Salanskis et H. Sinaceur: Springer-Verlag.
- Van de Velde, D. 1995. *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Louvain: Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- Van de Velde, D. 1996. « La détermination des noms abstraits ». In *Les noms abstraits : histoire et théories*, eds. N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain, 275-287: Presses Universitaires du Septentrion.
- Wertheimer, M. 1923. « Untersuchungen zur Lehre von der Gestalt, II ». Psychologische Forschung 4:301-350.
- Wiederspiel, B. 1992. « Termes de masse et référence hétérogène ». Le Français Moderne 60:46-67.
- Woledge, B. 1956. « The plural of the indefinite article in old french ». The Modern Language Review 51:17-32.

¹ Ce principe se retrouve dans le cadre culiolien puisque dans le cas d'un terme compact, seule la dimension qualitative de la notion est instanciée : « il n'y a pas fragmentation d'une portion d'espace-temps » (Culioli 1991).

² Cf. l'*Universal Sorter* imaginé par (Bunt 1985).

³ Cf. l'*Universal Grinder* imaginé par (Pelletier 1979).

⁴ Cela va dans le sens d'une remarque de (Galmiche 1989) à la fin de son article, lorsqu'il propose sept interprétations possibles de *pomme*, alors qu'on ne dispose que de quatre machines.

⁵ On pourra toutefois consulter (Thom 1992) qui défend l'antériorité du continu sur le discontinu en se fondant, c'est ce qui fait son originalité dans le champ philosophique, sur une définition linguistique du concept d'antériorité.

⁶ Cf. aussi (Martin 1989).

⁷ Par exemple, (Nicolas 2002) considère que la référence cumulative est effectivement partagée par les massifs et les pluriels, dans la mesure où leur dénotation a une structure de treillis comme le montre (Link 1983). Mais il rejette le critère de non délimitation : « Tout d'abord, il faudrait que des observations indépendantes confirment de façon convaincante l'hypothèse selon laquelle un nom massif présente bel et bien ce à quoi il s'applique comme illimité ; or

ces observations indépendantes font défaut. » (p. 66). Il en est de même dans (Bosveld-de Smet 2001) où la question de la non délimitation du massif n'est pas abordée, contrairement au principe de référence cumulative. Inversement, on ne trouve pas de référence explicite au principe de référence cumulative dans les deux ouvrages de Langacker, sauf sous les termes, très proches de ceux de DP (et donc assez différents du principe de référence cumulative, justement), d'expansibilité et de réplicabilité. A notre connaissance, il n'y a bien que dans (Jackendoff 1991) que les deux critères sont abordés simultanément et placés au même niveau. Un tel rapport exclusif peut s'expliquer en partie par le fait que la question de la délimitation relève d'un continu qui n'a pas de formalisation évidente dans un cadre logico-formel, contrairement au principe de référence cumulative.

⁸ Cf. par exemple (Langacker 1991b): « Un NOM COMPTABLE désigne une région délimitée dans son domaine fondamental dans le champ du prédicat [...] Un NOM DE MASSE désigne une région qui n'est pas spécifiquement délimitée dans son domaine fondamental dans le champ du prédicat. » (p. 117-118)

⁹ Et sur lequel nous reviendrons à l'occasion de *riz* (section 3.2.2).

¹⁰ Synonyme d'écoulement.

¹¹ Cf. (Lammert 2006) pour un état des lieux.

¹² Cf. toutefois (Plénat 1999) qui défend l'hypothèse selon laquelle –*aille* est un suffixe évaluatif.

 $^{^{13}}$ C'est le reproche que leur adressera Guillaume, lorsque celui-ci remplacera l'opposition pluriel discontinu / continu par l'opposition pluriel externe / interne.

¹⁴ Dans ce qui suit, nous nous appuyons sur (Acquaviva 2008) qui présente de façon détaillée le système du pluriel en Rreton

¹⁵ A noter que *stered* est déjà dérivé de *ster*, *-ed* étant une marque de pluriel (Acquaviva 2008, p. 244).

¹⁶ D'après DP, la forme en *-enn* n'est pas seulement utilisée au singulier mais aussi après les numéraux : *diou gaolen* 'deux choux'. DP en viennent ainsi à penser que le Breton distingue entre un numératif (*kaolennou*) et un énumératif (*gaolen*).

¹⁷ Cf. aussi (Woledge 1956 : 22).

¹⁸ Cf. (Woledge 1956: 24).

¹⁹ Ils font en outre remarquer que ce procédé s'est maintenu en castillan : *unos estudiantes*.

²⁰ Le dispositif de Jackendoff est conçu de manière à définir six fonctions permettant de rendre compte de rapports aussi différents que la pluralisation, la composition, le contenu, l'élément, le broyage, la partition, et ce pour les noms d'entité matérielle comme pour les noms d'action.

²¹ Sans compter qu'elle dépend en partie de la cuisson.

²² Pour obtenir un pluriel continu avec *quelques*, il faut que le nom déterminé soit un Nélém.

²³ Dans d'autres articles, nous développons cet argument en l'appliquant au pluriel continu (Gréa 2012a) ou à la sémantique de l'espace (Gréa 2012c) en nous concentrant sur le principe de constance et sa critique dans le cadre de la *Gestalttheorie*.